Egalité homme-femme en entreprise : quel avenir ? » le 16 mars à La Rochelle

mardi 16 mars 2010, par lpe

L'EGSI organise le 16 mars de 17h30 à 19h30 en ses locaux une conférence avec la sociologue **Catherine MARRY** sur le thème : « Egalité homme-femme en entreprise : quel avenir ? »

Entrée libre et gratuite

Cette conférence s'inscrit dans le cadre des actions que l'école mène pour l'ouverture de sa formation à tous les publics. Catherine MARRY, sociologue et directrice de recherche au CNRS, est l'auteur de nombreux ouvrages.

Ses recherches portent sur les carrières de
femmes et d'hommes dans les professions « supérieures » du secteur privé (ingénieurs et cadres) et académique (universitaires, chercheurs/chercheuses) et plus largement sur l'évolution séculaire des inégalités sexuées à l'école et sur le marché du travail.

Autour de la table ronde (18h15 – 18h45), pour le débat qui suivra la conférence : **Raymond Dubois**,
consultant franco-canadien en management d'entreprises ; **Angélique Martin**, responsable logistique
à Alstom ; **Yannick Naudin**, directrice technique Flagship chez Foutaine Pajot, et **Hervé Pineau**, directeur territorial 17 d'ErDF-GrDF.

Intégrée à l'emploi du temps des étudiants de 3ème année de l'EIGSI, la soirée constituera une occasion supplémentaire de prise de conscience de la diversité des missions pouvant être exercées par des filles (lever l'autocensure ou la censure sur certains types de poste) ainsi que des freins éventuels liés à leur sexe (plafond de verre) pour mieux les prendre en compte, en tant que futur manager, mais également dans la gestion des carrières personnelles.

Remise de la 1ère bourse Pierre Dubois à une étudiante

A 19h00, l'EIGSI remettra la bourse Pierre Dubois, du nom d'un ancien élève de l'école Violet, et financée par son fils Raymond Dubois qui souhaite **aider une élève ingénieure de 3ème année à financer son expérience à l'international en 4ème année**.

La conférence-débat est organisée par l'EIGSI, en partenariat avec "Elles Bougent", la Mission aux droits des femmes et à l'égalité de la Charente-Maritime et la mairie de La Rochelle.

Points de repère :
Les résultats de l'enquête 2009 sur l'insertion des jeunes diplômés menée par la Conférence des Grandes Ecoles
indiquent que **les écoles d'ingénieurs accueillent 28% de femmes avec des écarts allant de 0 à 82% de femmes**
selon les écoles. ¼ des femmes issues des écoles d'ingénieurs les plus féminines n'ont pas le statut

cadre lors de
leur 1er emploi. Côté rémunération : les jeunes femmes diplômées perçoivent 2 000€ de moins pour le salaire
brut hors prime par an.